



COMMENT GARDER L'ISO FONCTIONNALITE

FONCTIONNALITES

Nouveautés

Mise en forme Excel dans les éditions (suite et fin)

Edition des subventions

Etat de rapprochement finance / immobilisation pour les amortissements

Ajout de la sélection par CGR dans l'état d'inventaire et l'état des acquisitions

Traitement d'annulation d'un éclatement

Traitement de modification du plan d'amortissement

Enrichissement des zones modifiables automatiquement

Fonctionnement du sas des immobilisations en mise à jour

Génération automatique d'immobilisations provisoires de simulation

Consultation des écritures par immobilisations

Modifications

Ajout du dérogatoire sur la sortie Excel de l'état des prévisions

Enrichissement de l'état de contrôle des immobilisations

Prise en compte de la confidentialité sur les immobilisations provisoires dans les éditions

Amélioration de la précision pour les éclatements en pourcentage

Ajout du numéro d'immobilisation à fusionner

Ajout fourchette de statut dans la sélection des cessions

Calcul des plus ou moins-value lors des cessions des terrains en IFRS

Suivi automatique du CGR sur l'immobilisation IFRS

Génération des OD d'annulation pour les immobilisations sans plan

Création d'évènements supplémentaires

Contrôler la date de mise en service en création d'immobilisation

Remontée du numéro d'immobilisation définitif dans l'équipement + modification IFRS

Possibilité de saisir un dépôt sur 10 positions

MODULES

Modifications

Modification de la réévaluation des immobilisations

Modification du traitement de remplacement des immobilisations

Prise en compte de la quantité dans l'inventaire

STRUCTURES DE DONNEES

Modifications de tables

AMLCA - Détails des immobilisations

Ce document présente les évolutions survenues sur le module Qualiact® Immobilisations en H4.01.

Comment garder l'iso fonctionnalité

Aucune modification de paramétrage n'est nécessaire pour que le fonctionnement soit comme avant le passage de la release.

Fonctionnalités

Nouveautés

Mise en forme Excel dans les éditions (suite et fin)

Ajout de la possibilité d'envoyer le résultat de certaines éditions directement dans Excel via l'utilisation d'une mise en forme dédiée.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EAMACH - Edition de l'état des acquisitions (Transaction AMEACH)

- mise en forme Q000000002

EAMACQ - Edition de l'état des acquisitions (Transaction AMEACQ)

- mise en forme Q000000002

EAMCES - Edition des cessions d'immobilisations (Transaction AMECES)

- mise en forme Q000000002

EAMINH - Edition de l'inventaire des immobilisations (Transaction AMEINH)

- mise en forme Q000000002

EAMINV - Edition de l'inventaire des immobilisations (Transaction AMEINV)

- mise en forme Q000000002

EAMPRV - Edition des prévisions d'amortissement (Transaction AMEPRV)

- mise en forme Q000000002

EAMRCA - Etat de rapprochement comptabilité amortissement (Transaction AMERCA)

- mise en forme Q000000002

Edition des subventions

Nouvelle édition permettant d'éditer les subventions liées à une immobilisation.

Explications

Cette nouvelle édition permet d'éditer :

- soit la liste des subventions qui sont rattachées à une immobilisation.
- soit la liste des immobilisations qui sont liées à une subvention.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EAMSUB - Edition des subventions liées (Transaction AMESUB)

Etat de rapprochement finance / immobilisation pour les amortissements

Nouvelle édition permettant de comparer, pour les comptes d'amortissements (28xxx), les cumuls dans les immobilisations et en finance.

Explications

Cette nouvelle édition est basée d'une part sur l'état récapitulatif 2055 (EAM2055) pour les immobilisations et d'autre part sur une balance comptable (EBLC) pour la partie finance.

Les comptes d'amortissements proviennent de GAMACP, pour le compte d'immobilisation et l'objectif traité. Pour que cela fonctionne, il faut que le compte d'amortissement ne soit ramené qu'une seule fois pour tous les comptes d'immobilisation sélectionnés.

Un compte d'immobilisation (21xx) peut avoir plusieurs comptes d'amortissement associés, mais il ne faut pas que l'un de ces comptes d'amortissement se retrouve associé sur un autre compte d'immobilisation (21xx) sinon les dotations correspondantes seront cumulées deux fois.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EAMRCA - Etat de rapprochement comptabilité amortissement (*Transaction AMERCA*)

Ajout de la sélection par CGR dans l'état d'inventaire et l'état des acquisitions

Possibilité de sélectionner les immobilisations suivant une composition de CGR.

Explications

Ajout à la soumission de EAMACQ et EAMINV d'une fourchette de CGR, du type d'affectation (CGR A ou B), d'un chemin de composition de CGR et de la sélection des CGR (Transaction TSCGR).

Ces nouvelles zones sont prises en compte pour la sélection des immobilisations, des immobilisations provisoires et des immobilisations de transfert.

Ceci permet donc, par exemple, d'extraire les immobilisations suivant un chemin de composition de CGR, sans passer par la constitution d'une liste.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EAMACQ - Edition de l'état des acquisitions (*Transaction AMEACQ*)

EAMINV - Edition de l'inventaire des immobilisations (*Transaction AMEINV*)

Traitement d'annulation d'un éclatement

Nouveau traitement permettant d'annuler un éclatement.

Explications

Ce nouveau traitement permet d'annuler des éclatements réalisés avec les traitements TAMECL ou TAMRGR. Dans le cas du TAMRGR, si le plan d'amortissement a été modifié, il faut que les deux immobilisations aient le même plan d'amortissement pour pouvoir être fusionnées. On ne peut annuler qu'un seul éclatement à la fois, toujours en fusionnant l'immobilisation fille sur l'immobilisation mère, dans l'ordre inverse des éclatements réalisés.

A la soumission, on peut choisir l'immobilisation fille à fusionner de deux manières :

- soit en précisant un sous-numéro fixe (Exemple : le sous-numéro 2)
 - soit suivant le dernier éclatement réalisé (Recherche du sous-numéro maximum de l'immobilisation traitée).
- Cette immobilisation fille est ensuite fusionnée sur l'immobilisation mère, avant d'être supprimée.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMAEC - Traitement d'annulation de l'éclatement (*Transaction AMTAE*)

Traitement de modification du plan d'amortissement

Nouveau traitement permettant de modifier le plan d'amortissement.

Explications

Ce nouveau traitement permet de modifier en masse le plan d'amortissement de la fiche d'immobilisation ainsi que celui des objectifs choisis à la soumission.

Prise en compte des plans génériques.

Le calcul des annuités est lancé automatiquement.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMPLN - Traitement de changement du plan d'amortissement (Transaction AMTPLN)

Enrichissement des zones modifiables automatiquement

Possibilité de modifier automatiquement la plupart des zones de l'immobilisation.

Explications

Afin d'améliorer les possibilités de modification automatique des immobilisations, il est désormais possible de modifier la plupart des zones des immobilisations, que ce soit à partir du traitement TAMMIL ou de la gestion GAMMIL.

Liste des zones supplémentaires qu'il est maintenant possible de modifier :

- Référence article
- Taxe professionnelle
- Simulation
- Numéro et sous-numéro d'immobilisation supérieure
- Quantité
- Gestionnaire
- Fournisseur
- Regroupement
- Mnémonique
- Contexte comptabilité
- Contexte commande
- Contexte facture
- Texte 1 à 3
- Libellé 1 à 5
- Identifiant long 1 à 5
- Valeur 1 à 6
- Montant de TVA
- Valeur d'assurance
- Valeur de remplacement
- Famille
- Achat neuf/occasion
- Stabilité
- Date 1 à 5
- Unité d'oeuvre
- Nombre de chevaux fiscaux
- Code TVA
- Taux de prorata
- Tiers
- Adresse

- Information complémentaire
- Etat
- Nature
- Genre
- Rôle
- Méthode de calcul.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMMIL - Modification en masse des immobilisations (Transaction AMTMIL)

GAMMIL - Modification d'immobilisations par liste (Transaction AMIMIL)

Fonctionnement du sas des immobilisations en mise à jour

Possibilité de modifier des zones facultatives de la fiche d'immobilisation en passant par le SAS.

Explications

Le sas des immobilisations (GAMIMT) permet désormais de modifier des immobilisations existantes dans la gestion des immobilisations définitives (GAMIMO).

Afin que le traitement d'intégration (TAMIMT) soit utilisé en modification d'immobilisation, il faut renseigner :

- le code entrée avec la valeur M ;
- le numéro d'immobilisation à fusionner avec le numéro de l'immobilisation définitive à modifier dans GAMIMO.

Seules les zones facultatives sont modifiables.

Les données qu'il n'est pas possible de modifier via le sas sont :

établissement, numéro et sous numéro d'immobilisation, type d'amortissement, numéro de lien, type d'immobilisation, compte, date d'acquisition, date de mise en service, date de cession, montant d'achat, montant immobilisé, montant de reprise, CGR A, CGR B, devise, mode de change, date de validité, cours, montant en devise, état, valeur résiduelle, poste, simulation, réserve de réévaluation, règle de répartition, durée du bail emphytéotique, date de dernière dépréciation, méthode de calcul, valeur actuelle, étape, date de dernière étape.

La modification est réalisée selon les règles suivantes :

- si la colonne n'est pas renseignée dans la table d'interface, son contenu dans la table définitive est inchangé ;
- si la colonne est renseignée dans la table d'interface avec une valeur différente de la valeur spéciale paramétrée, son contenu est remplacé par cette valeur dans la table définitive ;
- le caractère spécial "?" sert à effacer les zones alphanumériques dans la table des immobilisations définitives (GAMIMO) ;
- la date 1 de l'occurrence MAJSAS du paramètre AUTAMO contient la valeur spéciale qui sert à effacer les zones dates de GAMIMO (01/01/1900 par défaut) ;
- la chaîne 1 de l'occurrence MAJSAS du paramètre AUTAMO contient la valeur spéciale qui sert à effacer les zones numériques de GAMIMO (-999 par défaut).

En résumé, le traitement d'intégration des immobilisations (TAMIMT) permet donc désormais de faire 3 actions :

- Créer des immobilisations
- Fusionner des immobilisations (fusion des montants). Cette possibilité était appelée auparavant 'Modification'. Afin de la distinguer de la nouvelle fonctionnalité, elle a été renommée "Fusion".

- Modifier des immobilisations (nouvelle fonctionnalité expliquée ci-dessus permettant de renseigner des zones facultatives).

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GAMIMT - Immobilisations de transfert (*Transaction AMIIMT*)

TAMIMT - Traitement de transfert d'une immobilisation (*Transaction AMTIMT*)

Génération automatique d'immobilisations provisoires de simulation

Possibilité de créer automatiquement des immobilisations provisoires de simulation à partir de la finance.

Explications

Actuellement, les immobilisations provisoires étaient générées automatiquement seulement à partir d'écritures comptables. Il sera désormais possible de créer automatiquement des immobilisations provisoires de simulation à partir d'écritures extra-comptables, lors de la validation de l'écriture - TVAL (même principe de fonctionnement que pour les écritures comptables).

Dans le cas d'une écriture extra-comptable, l'immobilisation provisoire générée sera automatiquement de simulation.

Le paramètre AUTCPT occurrence CREIMP permet d'activer cette nouvelle possibilité. Les chaînes 1 et 2 contiendront les types d'écritures extra-comptables pour lesquels il faut créer une immobilisation provisoire de simulation.

A partir d'une écriture comptable, on génère automatiquement une immobilisation provisoire et on lui rattache les objectifs définis dans GAMOBJ comme étant en automatique (Type = A ou A2). Ces objectifs permettent ensuite de générer des écritures dont le type est défini dans GAMTCL (normalement il s'agit d'écritures comptables).

De la même manière, à partir d'une écriture extra-comptable, on générera automatiquement une immobilisation provisoire de simulation et on lui rattachera automatiquement les objectifs définis dans GAMOBJ comme étant de simulation (Nature = "SI"). Ces objectifs permettent ensuite de générer des écritures dont le type est défini dans GAMTCL (normalement ce sera des écritures extra-comptables).

De cette manière, on peut piloter deux flux bien distincts grâce aux objectifs différents dès la création :

- Ecriture comptable --> Immobilisation réelle --> Ecriture comptable pour l'objectif C par exemple.
- Ecriture extra-comptable --> Immobilisation de simulation --> Ecriture extra-comptable pour l'objectif S par exemple.

- Ajout à la soumission des traitements TAMIMP et TAMIMT d'une fourchette de simulation afin de pouvoir transférer indépendamment les immobilisations de simulation ou non.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMIMP - Transfert des immobilisations provisoires (*Transaction AMTIMP*)

TAMIMT - Traitement de transfert d'une immobilisation (*Transaction AMTIMT*)

TVAl - Validation comptable (*Transaction OCTVAL*)

Consultation des écritures par immobilisations

Possibilité de visualiser l'intégralité des écritures générées automatiquement pour une immobilisation.

Explications

Afin d'améliorer la traçabilité, mise à disposition d'une nouvelle transaction permettant de visualiser toutes les écritures générées automatiquement pour une immobilisation : mise en service, dotations, cession, ...

Tous les traitements des immobilisations qui génèrent des écritures sont référencés dans GAMTCI. Afin que ces traitements écrivent dans cette nouvelle transaction, il suffit que le type d'évènement soit renseigné dans GAMTCI pour la catégorie correspondante.

Cela permet d'avoir un suivi des écritures dans tous les cas : transfert direct ou non, transfert global ou détaillé.

- Si le transfert est direct, cette transaction est alimentée directement avec le numéro d'écriture définitif.
- Si le transfert n'est pas direct, cette transaction sera alimentée dès que le TECT sera lancé afin de connaître le numéro d'écriture définitif.
- Si le transfert est détaillé, chaque écriture est rattachée à une seule immobilisation.
- Si le transfert n'est pas détaillé (global), une écriture pourra être rattachée à plusieurs immobilisations.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

CAMECR - Consultation des écritures par immobilisations (Transaction AMCECR)

CKAMECR - Consultation des écritures par immobilisations (Transaction AMCECR)

Mise en place

Afin que cette transaction soit alimentée automatiquement, il suffit de renseigner le type d'évènement dans GAMTCI pour les catégories que l'on veut suivre.

Pour les catégories dont le type d'évènement est déjà renseigné, toutes les écritures générées précédemment seront référencées.

Il y a aussi la possibilité d'activer le paramètre AUTAMO occurrence OCLIE afin de rendre obligatoire la création des liens pour toutes les transactions qui génèrent des écritures : le type d'évènement de GAMTCI doit être renseigné.

Modifications

Ajout du dérogatoire sur la sortie Excel de l'état des prévisions

Explications

A la soumission de l'état des prévisions (EAMPRV), il est possible de demander l'édition de l'amortissement dérogatoire. Si cette option est demandée, les colonnes dérogatoires prévisionnelles apparaissent sur l'état pdf mais pas sur la sortie Excel. Ceci est désormais corrigé afin que les sorties pdf et Excel soient identiques. Les colonnes dérogatoires ont été rajoutées sur la maquette ascii (Q000000001) ainsi que sur la mise en forme Excel (Q000000002).

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EAMPRV - Edition des prévisions d'amortissement (Transaction AMEPRV)

Enrichissement de l'état de contrôle des immobilisations

Explications

Ajout à la soumission d'une case à cocher "Contrôle des subventions liées". Si cette case est cochée, on contrôle que les immobilisations et les subventions qui leur sont rattachées via les liens SF ont des données identiques pour : le type d'immobilisation, le plan d'amortissement et les dates de mise en service (ou d'acquisition).

D'autre part, parmi les contrôles qui sont toujours réalisés, les contrôles suivants ont été ajoutés :

- Immobilisations en cours ou non amortissables avec des annuités
- Immobilisations non amortissables avec des objectifs
- Immobilisations avec des mensuelles (Nature = M ou UM) transférées en comptabilité et non consécutives
- Immobilisations cédées avec des annuités après la date de cession
- Immobilisations avec plusieurs annuités en cours (Nature = E)
- Immobilisations avec des annuités qui ne sont pas en phase avec les dates de l'exercice en cours
- Cessions inactives avec immobilisations cédées sur l'exercice en cours
- Cessions avec une date différente de celle présente sur l'immobilisation.

Remarque : Ce sont des cas qui ne devraient pas se produire et qui sont donc normalement à régulariser.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EAMCTL - Etat de contrôle des immobilisations (Transaction AMECTL)

Prise en compte de la confidentialité sur les immobilisations provisoires dans les éditions

Explications

Dans toutes les éditions où il est possible de prendre en compte les immobilisations provisoires (GAMIMP), on gère désormais la confidentialité afin de les sélectionner.

Rappel :

- Dans les immobilisations la confidentialité est gérée sur l'établissement, le CGR A et le CGR B
- On ne gère pas la confidentialité sur la table des immobilisations de transfert (GAMIMT) car on ne gère pas de confidentialité sur les tables d'interface.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EAM2054 - Etat récapitulatif 2054 (Transaction AME2054)

EAM2055 - Etat récapitulatif 2055 (Transaction AME2055)

EAM54H - Etat récapitulatif 2054 (Transaction AME54H)

EAM55H - Etat récapitulatif 2055 (Transaction AME55H)

EAMACH - Edition de l'état des acquisitions (Transaction AMEACH)

EAMACQ - Edition de l'état des acquisitions (Transaction AMEACQ)

EAMINH - Edition de l'inventaire des immobilisations (Transaction AMEINH)

EAMINV - Edition de l'inventaire des immobilisations (Transaction AMEINV)

EAMMCH - Edition multicritères des immobilisations (Transaction AMEMCH)

EAMMCT - Edition multicritères des immobilisations (Transaction AMEMCT)

EAMRCA - Etat de rapprochement comptabilité amortissement (Transaction AMERCA)

EAMRCI - Etat de rapprochement comptabilité immobilisation (Transaction AMERCI)

Amélioration de la précision pour les éclatements en pourcentage

Explications

A la soumission du traitement d'éclatement des immobilisations, il est désormais possible de saisir un pourcentage d'éclatement avec 6 décimales. Ceci permet d'améliorer la précision de l'éclatement dans le cas des immobilisations négatives.

Parmi les zones de rappel de l'immobilisation, le CGR A et le CGR B ont été ajoutés.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMECL - Traitement d'éclatement d'une immobilisation (Transaction AMTECL)

Ajout du numéro d'immobilisation à fusionner

Explications

A la soumission du traitement de fusion d'immobilisations, possibilité de saisir directement le numéro de l'immobilisation à fusionner afin de ne pas être obligé de passer par une liste. Ceci permettra donc au traitement d'être plus facile à utiliser et de fluidifier le processus de fusion lorsqu'on a qu'une seule immobilisation à fusionner.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMFUS - Traitement de fusion d'immobilisations (Transaction AMTFUS)

Ajout fourchette de statut dans la sélection des cessions

Explications

Ajout de la fourchette de statut dans le bouton 'Sélection des cessions' (TSCES) afin de pouvoir extraire les cessions suivant cette zone.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TSCES - Sélection des cessions (Transaction AMTSCES)

EAMCES - Edition des cessions d'immobilisations (Transaction AMECES)

TAMCES - Traitement de calcul des cessions (Transaction AMTCES)

TAMTCE - Traitement de transfert des cessions (Transaction AMTTCE)

TAMANC - Traitement d'annulation des cessions (Transaction AMTANC)

TAMSEC - Simulation de l'écriture globale de cession (Transaction AMTSEC)

Calcul des plus ou moins-value lors des cessions des terrains en IFRS

Explications

Afin de gérer correctement l'IFRS sur les terrains, il est préconisé de ne pas utiliser le type d'immobilisation "N" (Non amortissable) mais le type d'immobilisation "A" (Amortissable) afin de pouvoir associer un objectif comptable et un objectif IFRS pour cette même immobilisation, avec des plans d'amortissement "Non calculé" (type = NC). Ceci permet donc de gérer des montants différents sur chaque objectif. Dans le cas des cessions de ces immobilisations, les plus ou moins-values calculées pouvaient être fausses car on ne prenait pas en compte le montant de chaque objectif mais celui de la fiche d'immobilisation. Ce problème est désormais corrigé.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMCES - Traitement de calcul des cessions (Transaction AMTCES)

Suivi automatique du CGR sur l'immobilisation IFRS

Explications

Lors de la modification du CGR A ou du CGR B de l'immobilisation sociale (comptable), il y a la possibilité de reporter automatiquement cette modification au niveau de l'immobilisation IFRS associée (avec le même numéro de parc), afin d'assurer un suivi analytique.

Cette modification de CGR peut être faite manuellement (via GAMIMO par exemple) ou automatiquement via TMMIL.

Le nouveau CGR est reporté automatiquement au niveau des annuités, sauf celles déjà transférées en comptabilité.

La valeur testée 2 du paramètre AUTAMO occurrence IFRS permet de piloter cette nouvelle fonctionnalité.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GAMIMO - Immobilisations (Transaction AMIIMO)

TMMIL - Modification en masse des immobilisations (Transaction AMTML)

Mise en place

La valeur testée 2 du paramètre AUTAMO occurrence IFRS est initialisée à 1.

Afin d'activer cette nouvelle fonctionnalité, il faut mettre cette valeur testée à A.

Génération des OD d'annulation pour les immobilisations sans plan

Explications

Il est désormais possible de générer les écritures d'OD pour toutes les immobilisations qui n'ont pas de plan. Auparavant cela fonctionnait seulement pour les immobilisations non amortissables (Type =N). Ceci permettra donc de passer les écritures pour les immobilisations en cours (type = EC) sans objectif.

Dans tous les cas, pour les immobilisations sans objectif, l'écriture d'OD est passée selon les caractéristiques définies dans GAMTCI pour l'objectif par défaut et la catégorie "OD d'annulation".

D'autre part, l'ordre de génération des mouvements a été inversé dans certaines écritures afin d'éviter les blocages du au contrôle budgétaire (dépassement de budget non justifié). Désormais, la règle de génération des mouvements est la suivante : génération en premier du mouvement sur l'ancien compte et ensuite du mouvement sur le nouveau compte.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TMMIL - Modification en masse des immobilisations (Transaction AMTML)

Création d'évènements supplémentaires

Explications

Afin d'améliorer la traçabilité des modifications des immobilisations, deux traitements de modifications des immobilisations (TMMIL et TAMRGR) peuvent désormais générer des événements dans la transaction CAMEVN. Ces événements ne sont générés que si on modifie au moins une de ces données : le compte, le poste, le CGR A ou le CGR B.

Pour la transaction TMMIL : création d'un événement avec le type = MI.

Pour la transaction TAMRGR : création d'un événement avec le type = RG.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TMMIL - Modification en masse des immobilisations (Transaction AMTML)

TAMRGR - Eclatement des immobilisations suivant une règle (Transaction AMTRGR)

Contrôler la date de mise en service en création d'immobilisation

Explications

Rappel : lors du lancement du calcul des annuités, si la date de mise en service de l'immobilisation n'est pas renseignée, elle est initialisée automatiquement avec la date d'acquisition.

Dans ce cas, si le paramètre AUTAMO occurrence CTLDAT était activé afin de contrôler la date de mise en service, alors ce contrôle n'était pas effectué.

Ceci se produisait lors de la création manuelle d'une immobilisation (GAMIMO) ou lors de la création automatique d'une immobilisation (TAMIMP ou TAMIMT).

Ce problème est désormais corrigé.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GAMIMO - Immobilisations (Transaction AMIIMO)

TAMIMP - Transfert des immobilisations provisoires (Transaction AMTIMP)

TAMIMT - Traitement de transfert d'une immobilisation (Transaction AMTIMT)

Remontée du numéro d'immobilisation définitif dans l'équipement + modification IFRS

Explications

Dans le cas de la fusion sur une immobilisation définitive dans GAMIMO à partir des sas GAMIMP ou GAMIMT, il y a désormais la possibilité de faire remonter automatiquement ce numéro d'immobilisation définitif dans l'équipement (GEQT) et dans les immobilisations complémentaires (GAMO) qui référencent cette immobilisation provisoire.

Cela fonctionnait déjà dans le cas de la création d'immobilisation mais pas dans le cas de la fusion.

Ceci est réalisé :

- si l'immobilisation provisoire a été créée par les achats (domaine = A)
- si le TCEQ n'est pas dans le flux Achat (GETCA) car normalement c'est le TCEQ qui réalise cette partie.

Cette fonctionnalité peut se déclencher de différentes manières :

- TAMIMP (si transfert direct)
- TAMIMT
- Bouton 'Transfert' de GAMIMT

D'autre part, dans le cas des rachats IFRS, lors de la création de l'immobilisation sociale (comptable), si l'immobilisation IFRS associée existe déjà, il faut supprimer l'éventuel objectif IFRS associé à l'immobilisation comptable.

Le but est d'avoir une immobilisation comptable avec seulement un objectif comptable et l'immobilisation IFRS associée avec seulement un objectif IFRS.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMIMP - Transfert des immobilisations provisoires (Transaction AMTIMP)

TAMIMT - Traitement de transfert d'une immobilisation (Transaction AMTIMT)

GAMIMT - Immobilisations de transfert (Transaction AMIIMT)

Possibilité de saisir un dépôt sur 10 positions

Explications

Pour ceux qui gèrent le dépôt des immobilisations dans la table des paramètres (GPAR pour le paramètre DEPAMIMO), il est désormais possible de saisir des dépôts sur 10 caractères au lieu de 6 auparavant.

Rappel : c'est le paramètre AUTODE occurrence LOCAL qui permet de préciser dans quelles tables sont référencés les dépôts et emplacements pour les immobilisations.

Suivant la valeur testée 1 :

- B : GBAT (Bâtiments sur 10 positions).
- D : GDEP pour les dépôts et GDEM pour les emplacements (dépôts sur 6).
- P : GPAR pour DEPAMIMO (Dépôts) et DEMAMIMO (emplacements). C'est donc dans ce cas que le dépôt passe sur 10 caractères.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GAMIMO - Immobilisations (*Transaction AMIIMO*)

GAMIMT - Immobilisations de transfert (*Transaction AMIIMT*)

GAMIMP - Immobilisations provisoires (*Transaction AMIIMP*)

GAMINI - Gestion de l'inventaire physique (*Transaction AMIINI*)

GAMINV - Gestion de l'inventaire des immobilisations (*Transaction AMIINV*)

Modules

Modifications

Modification de la réévaluation des immobilisations

Explications

Afin de simplifier l'utilisation de cette transaction, la liste est devenue facultative.

On peut donc interroger :

- une liste
- une immobilisation
- ou les deux : des immobilisations faisant partie d'une liste

L'objectif reste obligatoire pour effectuer une recherche.

Dans tous les cas, la gestion permet de rechercher, sur l'établissement de connexion, les immobilisations :

- actives,
- amortissables,
- non cédées,
- qui possèdent l'objectif recherché dans GAMPLA.

Les objectifs des immobilisations ramenées peuvent alors être réévalués au cas par cas. Auparavant, le bouton "Historisation" permettait de réévaluer tous les éléments d'une liste d'immobilisations. Il a été remplacé par le bouton "Modification" qui effectue la mise à jour uniquement pour l'enregistrement courant : modification de l'objectif + création d'un historique de réévaluation dans CAMHIR.

Le nom de la gestion a également été modifié en **Réévaluation des immobilisations amortissables**.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

GAMRIL - Réévaluation des immobilisations amortissables (Transaction AMIRIL)

Modification du traitement de remplacement des immobilisations

Explications

Lors du remplacement d'une immobilisation, si l'immobilisation à remplacer doit être éclatée et qu'il y a des subventions à prendre en compte alors :

- La subvention est éclatée selon le même pourcentage que l'immobilisation à remplacer (déjà fait précédemment).
- Création du lien (type de lien= "EC") entre les deux subventions suite à l'éclatement (déjà fait précédemment).
- Modification du montant sur le lien "SF" initial afin de tenir compte du nouveau montant suite à l'éclatement. Auparavant ce montant n'était pas modifié.
- Création d'un nouveau lien "SF" entre la nouvelle immobilisation à remplacer suite à l'éclatement et la nouvelle subvention suite à l'éclatement (les deux immobilisations qui vont être mises au rebut). Auparavant ce lien n'était pas créé.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

TAMIMR - Traitement de remplacement d'immobilisations (*Transaction AMTIMR*)

Prise en compte de la quantité dans l'inventaire

Explications

Ajout de la case à cocher "Quantité" dans les éditions et les traitements du module inventaire afin de gérer cette donnée comme les autres zones à contrôler qui sont déjà gérées : dépôt, emplacement, CGR A,

Comme pour les autres zones à contrôler, il y a désormais la possibilité de contrôler la quantité de l'inventaire physique (GAMINI) avec celle de l'inventaire théorique (GAMINV).

Si les quantités sont identiques : le nouvel inventaire ne détecte pas de modification.

Si les quantités sont différentes : le nouvel inventaire apparaît en modification.

Transactions concernées (ou liste des modifications)

EAMINI - Edition comparative inventaire physique (*Transaction AMEINI*)

TAMINI - Trf. des données de l'interface vers l'inventaire (*Transaction AMTINI*)

TAMINV - Traitement d'initialisation de l'inventaire (*Transaction AMTINV*)

Structures de données

Modifications de tables

AMLCA - Détails des immobilisations

Ajout des colonnes :

ETAAMLCA - Etat (Obligatoire)

TYPAMLCA - Type

NATAMLCA - Nature

GENAMLCA - Genre

ROLAMLCA - Rôle

INFAMLCA - Informations complémentaires

UCRAMLCA - Utilisateur de création (Obligatoire)

DCRAMLCA - Date de création (Obligatoire)

UDMAMLCA - Utilisateur de modification

DDMAMLCA - Date de modification